

Prim'O Vélo

Dossier de demande d'aide

Pourquoi ?

Afin d'encourager les déplacements à vélo, Arve & Salève reconduit l'aide financière destinée aux habitants de son territoire pour acquérir un cycle, un cycle à assistance électrique ou une remorque grâce à la **Prim'O Vélo**.

Les déplacements en cycle représentent une alternative durable à la voiture individuelle qui pollue considérablement notre environnement (sonore, qualité de l'air...) Pourquoi ne pas changer de mode de déplacement pour les trajets de moins de 3 km ?

Quelles sont les conditions pour obtenir la Prim'O vélo ?

- Être une personne physique de plus de 12 ans ;
- Être domicilié sur le territoire de la Communauté de communes Arve & Salève (communes de résidence : Arbusigny, Arthaz-PND, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery et Scientrier) ;
- Avoir acheté un cycle classique ou avec assistance électrique neuf ou d'occasion entre le 01 octobre 2022 et 30 novembre 2023 (sur facture d'un professionnel) ;
- Ne pas revendre le vélo dans les 2 ans suivant son achat.
- Dans la limite d'une aide par foyer fiscal et tous les 2 ans.

Quelles sont les montants de la Prim'O Vélo en fonction des revenus et du type de vélo ?

Revenu fiscal / part	Vélo classique		Vélo cargo, longtail, triporteur, vélo allongé, vélo adapté à une situation de handicap		Remorque
	Musculaire	Electrique	Musculaire	Electrique	
RF > 30 000€	50€	100€	150€	200€	50€
20 000€ < RF < 30 000€	100€	200€	200€	300€	100€
13 489€ < RF < 20 000€	150€	300€	400€	500€	150€
RF < 13 489€	200€	400€	500€	600€	200€
% maximum de prise en charge de l'achat	80%				



Quelles sont les pièces justificatives à joindre à la demande ?

Envoyer votre **dossier complet**, avant le 10 décembre 2023, à l'adresse suivante :

primovelo@arve-saleve.fr

- Le dossier dûment complété et signé par le bénéficiaire ;
- La copie de la facture d'achat acquittée avec **le nom, le prénom et l'adresse du bénéficiaire et la mention du type de cycle acheté**. La facture doit être datée entre le 01 octobre 2022 et le 30 novembre 2023 ;
- La copie de la carte d'identité du bénéficiaire ;
- La copie d'un justificatif de domicile du bénéficiaire de moins de 3 mois (ou une attestation d'hébergement) ;
- La copie de l'avis d'imposition de l'année **précédant l'achat** (pour un achat en 2022, il s'agit de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 et pour un achat en 2023, il s'agit de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021) ;
- Relevé d'identité bancaire du bénéficiaire pour le versement de la prime.
- L'attestation de non-revente du vélo dans un délai de 2 ans ;
- L'attestation RGPD

Pour les personnes mineures de plus de 12 ans :

- La copie d'une pièce d'identité du mineur ;
- Une attestation sur l'honneur que le bénéficiaire est bien le représentant légal du mineur ;
- Une attestation d'hébergement.

**Attention, seuls les dossiers complets seront instruits.
Dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 25 000€.
Les dossiers doivent être envoyés avant le 10 décembre 2023**



Le bénéficiaire

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : N° _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date de naissance (JJ / MM / AAAA) : _____ / _____ / _____

Téléphone : _____

Mail : _____

PrimO vélo 2022 :

En cochant cette case, j'atteste que mon foyer fiscal n'a pas bénéficié de la Prim'O Vélo en 2022.

Type de cycle acheté ?

Marque : _____

Modèle : _____

Prix d'achat du vélo : _____

Revenu fiscal par part ?

Revenu fiscal de référence (a) : _____

Nombre de part du foyer fiscal (b) : _____

Revenu de référence par part (a / b) : _____

Où trouver le revenu fiscal de référence ?



Fait à _____

Le _____

Signature :



Attestation sur l'honneur de non-revente du cycle acheté

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : N° _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Je soussigné(e) _____,
demeurant à _____, atteste sur l'honneur
m'engager à ne pas revendre le cycle ou cycle à assistance électrique que je viens d'acheter
et pour lequel je viens de bénéficier d'une prime à l'achat de la part de la Communauté de
communes Arve & Salève, avant le délai minimum de 2 ans. En cas de non-respect de cet
engagement, je devrai reverser intégralement le montant de la subvention attribuée.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à _____

Le _____

Signature :



Attestation sur l'honneur du représentant légal d'un mineur

Je soussigné (e) :

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : N° _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Atteste sur l'honneur que je suis le représentant légal de

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Et que je viens d'acquérir un cycle pour ce/cette dernier/dernière.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à _____

Le _____

Signature :



Attestation sur l'honneur d'hébergement

Je soussigné (e) :

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : N° _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Atteste sur l'honneur, héberger à mon domicile

Nom : _____

Prénom(s) : _____

A l'adresse suivante

Adresse : N° _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à _____

Le _____

Signature de l'hébergé :

Signature de l'hébergeur :



Prim'O Vélo Dossier de demande d'aide

Page à remplir

Attestation RGPD

Je soussigné (e) :

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : N° _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

En cochant cette case, j'accepte que la Communauté de communes Arve et Salève utilise mes données personnelles pour m'envoyer des informations relatives à la mobilité (actualités du service mobilité : train, transport en commun, aménagements cyclables...)

Les informations recueillies sur ce dossier sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes Arve et Salève à des fins de contrôle des primes d'aide à l'achat de vélo Prim'O vélo. Les données collectées seront utilisées par la Communauté de Communes uniquement. Comme les primes sont accordées dans la limite d'une prime par foyer fiscal et tous les deux ans, ce fichier ne peut être remis à zéro que pour l'année 2025.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits vous pouvez contacter les services de la Communauté de communes par mail : primovelo@arve-saleve.fr ou par courrier à Maison Cécile Bocquet – 160 grande rue 74930 Reignier-Esery.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à _____

Le _____

Signature :



Prim'O Vélo Dossier de demande d'aide

Page à remplir

Renseignements

A des fins statistiques et d'amélioration des futurs Prim'O Vélo, merci de remplir les données suivantes.

Les réponses ne conditionnent en rien l'obtention ou non de la prime ou de son montant.

La **Prim'O Vélo** a-t-elle conditionné l'achat de votre cycle ? Oui Non

Quel(s) seront le/les usage(s) du cycle ? (Plusieurs réponses possibles / les numérotéer SVP)

Trajet domicile/travail

Pratique de loisirs

Trajet domicile/école

Trajet consommation

Distance moyenne de vos trajets ? _____

Taux d'équipement du foyer ? _____

Seriez-vous prêts à laisser votre voiture au garage et utiliser plus le vélo pour vos déplacements ? Oui Non

Si non pourquoi ? : _____

Que vous manque-t-il pour pouvoir le faire ? _____

Suggestion ? : _____

Merci pour votre retour

